

Tour des quatre lacs

Champagnole Nozeroy Jura







Lac de Narlay (Stéphane Godin)

Petit et Grand Maclu, Ilay et Narlay, quatre lacs emblématiques du paysage lacustre jurassien, souvent qualifiée de "Petite Écosse".
Les familles avec de jeunes enfants choisiront le tour des trois Lacs, plus court, et qui ne présente qu'une seule traversée de route.

Infos pratiques

Pratique: Rando pédestre

Durée: 3 h

Longueur: 11.0 km

Dénivelé positif: 285 m

Difficulté : Moyen

Type: Boucle

Thèmes: Lacs, rivières et

cascades, Naturel

Itinéraire

Départ : Le Frasnois **Arrivée** : Le Frasnois

Balisage : — PR® (Promenades et

Randonnées)

Communes: 1. Le Frasnois 2. La Chaux-du-Dombief

3. Châtelneuf

Profil altimétrique

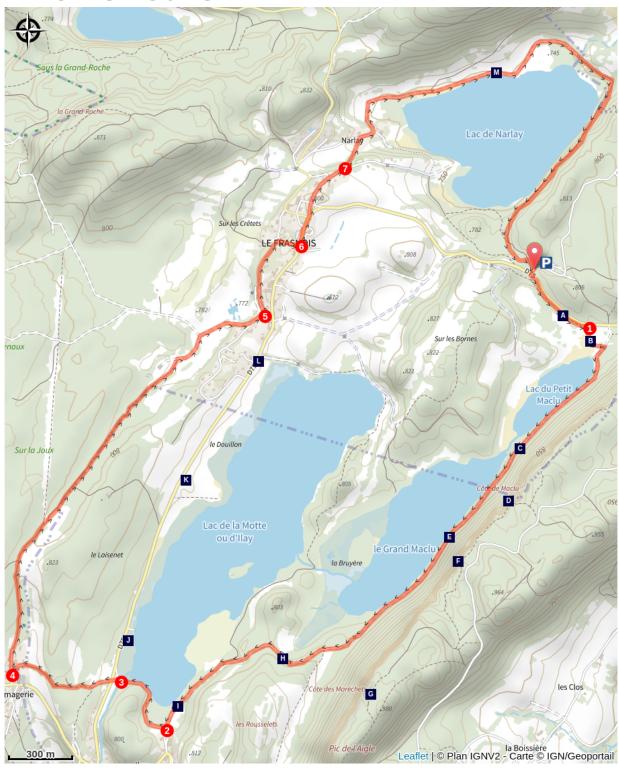


Altitude min 747 m Altitude max 814 m

Depuis le parking, traverser prudemment la route D 75 (balisage jaune) et rejoindre le carrefour **Monts des Ifs**.

- Suivre le chemin à droite en contrebas de la route et accéder à la tête du LAC DU PETIT MACLU. Emprunter le bon chemin empierré qui longe successivement les lacs, du Petit Maclu et du Grand Maclu puis qui, après un petit secteur forestier, débouche au bord du lac d'llay avant de rejoindre le Chemin des lacs.
- 2. Continuer à droite le chemin (balisage blanc-rouge) jusqu'à Lac d'Ilay.
- 3. (Si vous souhaitez réduire le circuit pour ne réaliser que le tour des trois lacs, bifurquer à droite pour rejoindre le **chemin des Bornes** puis le **Mont des ifs**.) Du carrefour **Lac d'llay**, traverser prudemment la route D 75 pour suivre un chemin arboré qui mène au hameau de **LA FROMAGERIE**.
- 4. Emprunter à droite (balisage jaune) un long chemin boisé et bordé de haies qui rejoint **le Raffour** puis à droite le village **LE FRASNOIS**.
- 5. Bifurquer à gauche. Le chemin de la Vierge longe l'arrière du village pour retrouver à droite la route D 75.
- 6. Emprunter la route à gauche, dépasser l'église et la mairie pour trouver la route qui mène au lac de Narlay.
- 7. Au carrefour **Vers Narlay**, poursuivre la route à gauche, et rejoindre les maisons en bas du hameau. Suivre le chemin empierré qui contourne en le longeant le lac par la gauche. Le chemin remonte jusqu'au parking du **Monts des Ifs**.

Sur votre route...



Le bas marais (A)

La Vipère aspic (C)

Lacs naturels, un héritage fragile

(E)

Le Chamois, un alpiniste hors pair

(G)

L'île de la Motte (I)

Les libellules (B)

Belvédère des Quatre Lacs (D)

Belvédère des Trois Lacs (F)

Un site naturel géré (H)

Les pelouses sèches (J)

La Roselière (K) Le Lac de Narlay (M) llay et l'eau potable (L)

Toutes les informations pratiques



Boucles Échappée Jurassienne

A Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique Conseils aux randonneurs, de vous équiper convenablement, de prendre de quoi vous ravitailler, de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces.

Dans le Jura, les randonnées empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...).

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans leguel vous évoluez : Ne jetez aucun détritus, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zones Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de météo défavorable (vigilance météo orange ou rouge, vent important, forte pluie...), de travaux forestiers (abattage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue, pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

En cas d'urgence, composez le 112 (numero d'urgence européen), 15 (samu) ou le 18 (pompier).



Comment venir?

Transports

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, prendre la D678 en direction de Bonlieu. Traverser Bonlieu puis 3 km plus loin, prendre à gauche la D75 en direction de Le Frasnois. Traverser Le Frasnois puis à la sortie continuer sur 2 kilomètres avant de tourner à gauche afin de rejoindre le "Parking du Mont des Ifs".

Parking conseillé

Parking du Mont des Ifs au Frasnois

Accessibilité
Pente
Largeur
Signalétique
Revêtement
Exposition
Recommandation

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Zone de tranquillité de la vie sauvage des 4 Lacs

Période de sensibilité : Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : **Parc naturel régional du Haut-Jura** 29 Le Village 39310 Lajoux 03 84 34 12 30 www.parc-haut-jura.fr/

Le périmètre de la zone de tranquillité est concerté (Parc, CEN, Communes, Syndicat de gestion du Lac d'Ilay), et non réglementaire. Pour la tranquillité de la faune et de la flore du secteur concerné, entre les lacs d'Ilay, du Grand Maclu et du Petit Maclu, il est demandé de ne pas pénétrer la zone de mi avril à mi septembre. Elle inclut les interdictions valables sur l'ensemble des 4 Lacs (arrêtés municipaux et préfectoral):

- Pas de camping/bivouac sauvages
- Pas de feu
- Pas de baignade
- Pas d'activité nautiques (paddle, bouée, kayak, etc.); seuls les pêcheurs ont le droit de naviguer
- Pas de nuisances sonores

APPB CORNICHES CALCAIRES - COTE DU MACLU

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact: LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail: franche-comte@lpo.fr

Tel: 03 81 50 43 10 Site: www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Côte du Maclu sur la commune de La Chaux-du-Dombief et du Frasnois.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
 - La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie (attention certains sites sont exclus : se référer à l'article 7 pour cette dernière activité)
 - La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

1 Lieux de renseignement

Office de Tourisme Haut-Jura Grandvaux

7 place Simone Veil, 39150 SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX

info@haut-jura-grandvaux.com

Tel: 03 84 60 15 25

https://www.haut-jura-grandvaux.com/fr/



Sur votre route...



Le bas marais (A)

Ce milieu de tourbière si particulier se laisse apercevoir le long du chemin qui rejoint le petit Maclu. Les quelques arbres et arbustes qui arrivent à pousser dans ces conditions difficiles (sol saturé en eau, manque d'oxygène...) sont les bouleaux, les saules et les bourdaines. Au printemps, les pompons blancs des linaigrettes, plante typique de ce milieu, dépassent des herbes. Historiquement, le lac était plus grand. Peu à peu, la végétation aquatique s'est développée et les conditions d'humidité permanente n'ont pas permis à la matière végétale morte de se dégrader. En s'accumulant, toute cette matière a commencé à former ce qu'on appelle la tourbe. Ici, son épaisseur n'est pas très élevée mais elle atteint plus d'1,5 mètre sur la tourbière entre les lacs du Grand Maclu et d'llay.

Crédit : CEN Franche-Comté / C.Lapprand



Les libellules (B)

Les milieux humides diversifiés permettent l'installation de nombreuses espèces d'insectes, et notamment de libellules. Plus de la moitié des espèces de France métropolitaine sont présentes sur les mares, lacs, ruisseaux et gouilles du site. La libellule à 4 tâches est facilement reconnaissable par sa tache bien distincte sur le nodus (partie du milieu) de chacune de ses quatre ailes. On peut observer cettre grosse libellule à l'état adulte de mai à septembre. Son aile mesure juqu'à 4 cm de long!

Crédit : CEN Franche-Comté / C.Lapprand



La Vipère aspic (C)

Bien présente sur la zone de marais entre le petit et le grand Maclu, la vipère aspic, piètre nageuse, va rechercher les zones ensoleillées pour le bon fonctionnement de son métabolisme. Comme beaucoup de reptiles, elle est craintive et perçoit très bien les vibrations. Pour éviter de la déranger ou de la surprendre, et de vous faire mordre, tapez un peu des pieds et faites attention de ne pas l'écraser, elle se cachera bien avant que vous ne l'ayez aperçue! Tous les reptiles sont strictement protégés et sont indispensables aux équilibres écologiques. Laissez-les en paix et contournez-les simplement si vous les croisez.

Crédit : CEN Franche-Comté / S.Moncorgé



Belvédère des Quatre Lacs (D)

Le belvédère des 4 lacs offre une vue globale sur la vallée des lacs, relique de la dernière glaciation: Narlay, llay, le Petit et le Grand Maclu. Connaissez-vous la légende du lac de Narlay? Il recouvre, dit-on, l'emplacement d'un village englouti par les eaux. Un soir de noël, en vain, une fée implora l'asile pour la nuit auprès de tous les habitants, mais seul le plus pauvre d'entre eux lui offrit un refuge. De colère, le lendemain, la fée noya le village entier, à l'exception de la demeure de son hôte située à l'extrémité du lac. Le nouveau village de Narlay se reconstitua autour de la maison épargnée, mais tous les ans à Noël, le coq du village englouti chante les douze coups de minuit.

Crédit : OT Haut-Jura Grandvaux / Diana



Lacs naturels, un héritage fragile (E)

Les eaux du Petit et du Grand Maclu alimentent le lac d'Ilay. Chacun occupe une cuvette peu profonde creusée par le travail des glaciers il y a environ 20000 ans. Ces lacs sont en grande partie ceinturés par des végétations d'une grande diversité appelés bas-marais, mégaphorbiaies ou encore tourbières. Quelques roselières s'y développent également. Les insectes s'y épanouissent grâce à la grande qualité du milieu et particulièrement les libellules qui rivalisent en couleurs. La Foulque macroule est l'oiseau locataire le plus fidèle de ces lacs. Peu discret il se remarque par ses cris d'alarme trompétée. Vous croiserez peut-être aussi le Grèbe huppé.

Crédit : OT Haut-Jura Grandvaux / ® B. Leroy



Belvédère des Trois Lacs (F)

Les couleurs de «lagon» de ces lacs viennent de la formation d'une «beine de craie» sur leur pourtour. Les eaux peu profondes des rives se réchauffent plus rapidement. Phénomène chimique, l'eau «chaude» est moins capable de dissoudre le CO2. Le phytoplancton, plus abondant, «consomme» le CO2 dissout par la photosynthèse. L'acidité de l'eau diminue très légèrement. Ces deux facteurs cumulés, font que la calcite «précipite» pour former ces «bouesblanches», chargés de craie.

Crédit : OT Haut-Jura Grandvaux



Le Chamois, un alpiniste hors pair (G)

Alors que le Chamois est capable d'avaler 1000 mètres de dénivelé en ¼ d'heure, la majorité des marcheurs s'élèvent péniblement de 1000 mètres en 3 heures! Même un sportif averti aurait besoin d' une heure pour gravir un tel dénivelé! C'est grâce à un cœur disproportionné qui assure un débit de sang conséquent, deux fois plus important que chez l'Homme, et, grâce à ses sabots qui se composent de deux onglons, qui peuvent s'écarter pour mieux adhérer aux rochers que le Chamois est un si bon grimpeur. Une cloison entre ses doigts, recouverte de poils, lui évite également de trop s'enfoncer dans la neige, un peu comme nos raquettes. La rencontre avec l'espèce, comme pour beaucoup d'autres, tient du hasard ou de la grande patience! Cependant une fois aperçu, ne bougez plus, il se laissera observer un bon moment.

Crédit : PNRHJ / Léo Poudré



Un site naturel géré (H)

Le conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté coordonne la gestion des zones humides du site des 4 lacs en partenariat avec les communes propriétaires, les agriculteurs locaux et le Parc, animateur du site Natura 2000 plus large. Ce site est riche d'espèces inféodées aux milieux ouverts qu'il est important de préserver. Autrefois utilisées par les agriculteurs, ces zones ont progressivement été abandonnées. C'est pourquoi les gestionnaires favorisent le maintien de ce type de milieux en réinstallant un pâturage extensif. Les vaches de race Highland Cattle sont capables de se déplacer dans un sol gorgé d'eau et elles y trouvent l'alimentation dont elles ont besoin. Le nombre de bêtes et les périodes de pâturage sont adaptés en fonction des espèces et des milieux présents. Une fiche site spécifique aux zones humides des 4 lacs est d'ailleurs disponible en ligne: http://cen-franchecomte.org/ document.php?iddoc=63DyRcgMw7YQ42PG

Crédit : CEN franche-Comté / S.Moncorgé



L'île de la Motte (I)

Au beau milieu des rives du lac d'Ilay émerge une île, l'île de la Motte. Des fouilles archéologiques ont montré qu'elle abrita successivement trois établissements religieux. Une première église érigée autour de l'an mille semble avoir brûlée. Après avoir été reconstruite, elle fut complétée d'une avant-nef par une congrégation monastique qui finit par l'abandonner. De la troisième, on sait qu'elle fût délaissée au 15ème siècle. Un pont de bois rendait l'édifice accessible depuis la berge et là où les marais dominent aujourd'hui, s'étendaient vergers et pâturages.

Crédit : PNRHJ / Gilles Prost



Les pelouses sèches (J)

À proximité des lacs, il n'y a pas que des zones humides!
Lorsque la roche calcaire affleure, l'eau s'infiltre
immédiatement, rendant la vie difficile pour les plantes. Le sol y
est peu profond, sec et pauvre... ce sont les pelouses sèches.
La végétation n'est, ni très haute, ni très dense. Les espèces
associées à ces pelouses ont des stratégies particulières pour
résister à ces conditions de viedifficiles : feuilles grasses,
parasitisme, fort parfum... Le thym serpolet par exemple, en
synthétisant des huiles essentielles, évite de «transpirer». Très
reconnaissable à son odeur, ce thym sauvage est un excellent
remède pour les voies respiratoires.

Crédit : CEN Franche-Comté / C.Lapprand



La Roselière (K)

Parmi les différents milieux qui constituent une zone humide, la roselière joue un rôle fondamental: elle stabilise la berge et crée une zone de filtration de l'eau par les plantes qui s'y installent. C'est une zone de reproduction et de refuge pour de nombreuses espèces, notamment d'oiseaux, telle que la petite foulque macroule. Il n'est pas rare, tout au long de l'année, d'entendre leur chant sous forme de petits cris nets et puissants.

-Crédit : CEN Franche-Comté / L.Bettinelli



llay et l'eau potable (L)

Le lac du petit Maclu et le lac d'Ilay alimentent en eau potable 10 communes, dont celle du Frasnois. Un prélèvement annuel d'environ 67000 m3 est ainsi réalisé.Les lacs du plateau du Frasnois sont d'origine naturelle. Les glaciers qui recouvraient le Jura il y a 20000 ans ont «raboté» le sol et créé des dépressions nécessaires à leur formation. Les dépôts marneux et morainiques, matériaux déposés lors du passage des glaciers, sont imperméables et permettent la retenue de l'eau. Pour préserver au mieux la qualité de l'eau, un arrêté préfectoral interdit notamment l'usage de moteurs thermiques.

Crédit : CEN Franche-Comté / L.Bettinelli



Le Lac de Narlay (M)

Entouré de deux massifs forestiers, Sur les Agrailles au nord, et le Mont des Ifs sur sa frange est, le lac de Narlay est une sorte de grand entonnoir de 40 mètres de profondeur, ce qui en fait le plus profond des lacs jurassiens naturels.

Alimenté par une série de petites émergences, ses eaux se perdent par un exutoire souterrrain et alimentent le lac de Chalain situé à 7,5 km à vol d'oiseau.

Crédit : OT GRANDVAUX